

Coiffeurs



Prévention des risques professionnels
À destination des salariés

POUR LES MAINS ET LES PIEDS



► Ne pas porter de bijoux aux poignets et aux mains ainsi que des chaussures « nus-pieds » en été afin de réduire le risque infectieux (trichogranulome).

- Utiliser des crèmes protectrices et régénératrices pour les débuts et fins de poste, des savons surgras pour se laver les mains et des serviettes sèches non souillées par les produits.
- Porter des gants autant que possible, de préférence en nitrile, à usage unique.
- L'hiver, hors du travail, mettre des gants.
- Privilégier l'utilisation d'instruments sans nickel ou à manches plastifiés, ainsi que les ciseaux sans anneaux.

POUR LES JAMBES

- Alternier dès que possible la position assise et la position debout, travailler en se déplaçant.
- Éviter les vêtements trop serrés au niveau des jambes et de l'abdomen.
- Surveiller son poids.
- Dormir avec les jambes surélevées.
- Pratiquer une activité physique (marche, natation).
- Éviter les sources de chaleur (exposition au soleil, bains chauds).
- Porter des chaussures confortables (éviter les talons de plus de 3 cm).

► Utiliser les tabourets à roulettes réglables en hauteur.



Ne pas boire ou manger sur les lieux de travail sauf si le salon de coiffure dispose d'une pièce où ne sont pas entreposés les produits.

POUR LES VOIES RESPIRATOIRES

- ▶ Respecter les conditions d'utilisation des produits techniques.
- ▶ Privilégier les produits en pâte ou en crème.
- ▶ Éviter les laques en aérosol.
- ▶ Aérer le local de préparation des colorations.
- ▶ Lors du balayage du sol, éviter d'utiliser le sèche-cheveux.

POUR LES ARTICULATIONS

- ▶ Adopter les bonnes positions.
- ▶ Ne pas prolonger les positions penchées en avant, en alternant positions assise et debout.
- ▶ Penser à régler le siège client à la bonne hauteur.
- ▶ Lors des brushings, bloquer les coudes contre le corps pour éviter le soulèvement des épaules.

POUR LES RISQUES D'ACCIDENTS PRÉPONDÉRANTS (CHUTES, RISQUES ÉLECTRIQUES...)

- ▶ Balayer régulièrement le salon.
- ▶ Sécher le sol dès qu'il est mouillé.
- ▶ Ne pas manipuler un outil électrique avec les mains mouillées.



AMBIANCE MUSICALE

Veiller à maintenir un niveau sonore confortable !

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez
votre Médecin du travail ou l'équipe
pluridisciplinaire de votre Service de
Prévention et de Santé au Travail

**SANTÉ
AU TRAVAIL**

AISMT13

prévenir
les risques
professionnels

pré**san****se**

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Retrouvez-nous
sur les réseaux

